

Rentrée universitaire 2022-2023

Procédure d'admission en Master Etudes sur le genre : Sociologie, Histoire, Anthropologie EUR Gender and sexuality studies (GSST) EHESS-Ined

La spécialité Genre, politique sexualité (GPS) de l'EHESS créée en 2005 est devenue en 2019 la mention Études sur le genre avec trois parcours de spécialisation : Sociologie, Histoire et Anthropologie. Lauréat d'un programme d'investissements d'avenir (PIA), la mention Etudes sur le Genre a acquis en 2020 le statut de premier échelon du parcours gradué de l'École Universitaire de Recherche (EUR) Sciences sociales du genre et de la sexualité/Gender and sexuality studies (GSST), portée par l'EHESS et l'INED. La formation doctorale Sciences sociales et genre constitue le deuxième échelon de l'EUR GSST. <https://www.ehess.fr/fr/doctorat-sciences-sociales-et-genre>

L'EUR GSST est une formation de l'EHESS en partenariat avec l'Ined. Les deux années de master (ouverture du M1 en 2020; du M2 en 2021) comportent des enseignements méthodologiques renforcés et progressifs en enquêtes quantitatives et qualitatives, ainsi que des séminaires professionnalisants autour des discriminations, des violences de genre... Le master de la mention Études sur le genre comporte trois parcours de spécialisation : sociologie, histoire et anthropologie.

Cette mention entend se distinguer des offres de master « études sur le genre » existant dans d'autres universités en France par la centralité accordée à la pratique de l'enquête empirique quantitative et qualitative, mais aussi par la place accordée à l'articulation entre genre et sexualité. Cette mention s'inscrit ainsi dans le champ des sciences sociales du genre et de la sexualité. Elle entend également analyser empiriquement ces rapports de pouvoir en lien avec d'autres rapports sociaux de classe, d'âge, de race.

Les enseignements de la Mention Etudes sur le genre prennent place sur le Campus Condorcet

Equipe pédagogique

- Responsables : Christelle Avril et Clyde Plumauzille.
- Secrétariat : Christine Garcia - master.genre@ehess.fr
- Coordinatrice EUR : Océane Legrand
- Equipe enseignante-doctorante/docteure : Gaëlle Larrieu et Michal Raz , Attachées Temporaires Enseignement Recherche (ATER) et Flora Hergon et Corto Le Perron , Doctorant·e·s-enseignant·e·s (DCE)

- Responsables du parcours sociologie : Christelle Avril
- Responsable du parcours histoire : Sylvie Steinberg
- Responsable du parcours anthropologie : Michel Naepels

Conditions d'accès en M1 : il est nécessaire d'être titulaire d'une licence en sociologie, en histoire ou en anthropologie, (c'est-à-dire 180 crédits après le baccalauréat) ou sur dérogation prononcée par le Conseil pédagogique au moment de l'examen du dossier de candidature, d'une licence dans une autre discipline des sciences sociales, du diplôme de l'EHESS ou d'un diplôme considéré comme équivalent (trois années d'études supérieures).

Conditions d'accès M2 : justifier de l'obtention du premier niveau de master (c'est-à-dire 240 crédits après le baccalauréat), ou d'un diplôme équivalent, délivré après quatre années d'études supérieures de préférence en études sur le genre, ou en sociologie, histoire, anthropologie.

Calendrier inscriptions : Attention ! Il n'y a qu'une seule et unique session de candidature pour l'entrée en M1 et en M2. Le dépôt des candidatures sur la plateforme eCandidat se fera du **1^{er} mars 2022 au 20 avril 2022**. En cas de doute entre plusieurs parcours, vous pouvez déposer une candidature par parcours.

Tuteurs - Tutrices : L'accord d'un.e tuteur.rice du master « Etudes sur le genre » est requis pour candidater en M1 comme en M2. Vous pouvez contacter les tuteur-rices par mail en présentant votre projet de recherche et votre CV. Pour télécharger la liste de tuteur-rices sur le site voir rubrique **informations pratiques** vous y trouverez la liste des tuteur-rices des parcours Sociologie, Histoire ou Anthropologie.

Journée d'information : Une demi-journée d'information est prévue le **25 février 2022 de 14h à 16h**. Elle a pour objectif d'informer les étudiant.es sur la formation et de les diriger vers des tuteur-ices susceptibles d'encadrer leurs recherches. Elle se fera en visioconférence, pour s'inscrire, merci de remplir le formulaire suivant : <https://questionnaire.aria.ehess.fr/index.php/641654?lang=fr>, le 23 février 2022 au plus tard.

Examen candidatures : Le conseil pédagogique examine les candidatures lors d'un jury qui se réunira le **20 mai 2022**. Celui-ci statuera sur votre admission pédagogique et vous en informera le 30 mai au plus tard. L'accord d'un.e tuteur-ice est nécessaire mais pas suffisant pour l'admission. Vous devrez ensuite confirmer votre admission avant la date qui sera indiquée sur l'application : **Attention ! n'oubliez pas de confirmer à la date qui sera indiquée.**

Renseignements : Pour toute information complémentaire : orientation.genre@ehess.fr

Pièces à déposer sur eCandidat pour le dossier de candidature rentrée 2022-2023 :

- Un curriculum vitae détaillé (1 à 2 pages)
- 1 lettre de motivation (1 à 2 pages) précisant l'intérêt pour les études de genre et pour la discipline des sciences sociales choisie pour le parcours (sociologie, histoire, anthropologie).
- 1 projet de recherche (2 à 5 pages, bibliographie non incluse pour les M1, et 7 à 10 pages bibliographie non incluse pour les M2) comportant : la formulation d'une question de recherche ; des précisions sur le terrain de recherche envisagé et sur sa faisabilité en décrivant un matériau sur lequel va s'appuyer l'enquête (cela peut être des archives et/ou des entretiens et/ou des données quantitatives et/ou un corpus textuel, audiovisuel et/ou un carnet de terrain réalisé à partir d'observations ethnographiques) et une courte bibliographie.
- L'accord du/de la tuteur-ice signé.
- Une copie de l'ensemble des diplômes obtenus et/ou des résultats obtenus, y compris les relevés de notes – pour les documents en langue étrangère, fournir une copie de la traduction établie par un traducteur assermenté en France. Pour les personnes non encore titulaires de leur diplôme de licence 3, celui-ci leur sera demandé au moment de l'inscription administrative.
- Pour les candidat-es issu-es d'une CPGE : attestations descriptives du parcours de formation délivrées chaque année par le chef d'établissement mentionnant le nombre d'ECTS validés. Copie des résultats aux concours présentés.
- Une copie recto-verso d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour)
- Pour les candidat-es titulaires d'un diplôme étranger, attestation de niveau de langue française : DELFB2, TCF B2